



Informations diverses

1	Chronique monétaire 2014	196
2	Organes de la Banque et conseils consultatifs régionaux	199
3	Organigramme	202
4	Publications et moyens d'information	204
5	Adresses	208
6	Abréviations et différences dans les totaux	210

- Janvier** Le 22 janvier, à la demande de la Banque nationale, le Conseil fédéral relève le volant anticyclique sectoriel de fonds propres pour les prêts hypothécaires finançant des objets d'habitation situés en Suisse, et le porte de 1% à 2% des positions correspondantes pondérées en fonction des risques. Le volant anticyclique doit être détenu à compter du 30 juin (voir page 85).
- Mars** Le 7 mars, la Banque nationale annonce une perte de 9,1 milliards de francs pour l'année 2013, après avoir réalisé un bénéfice de 6 milliards en 2012. Cette perte est nettement supérieure à la réserve pour distributions futures. Aussi la Banque nationale ne peut-elle, en vertu des dispositions de la LBN et de la convention qu'elle a passée avec le DFF, ni verser de dividende aux actionnaires, ni procéder à une distribution à la Confédération et aux cantons au titre de l'exercice 2013 (voir page 140).
- Lors de l'examen du 20 mars de la situation économique et monétaire, la Banque nationale décide de maintenir inchangé le cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro. Elle réaffirme sa détermination à acheter des devises en quantité illimitée si cela s'avère nécessaire pour faire prévaloir ce dernier et à prendre des mesures supplémentaires en cas de besoin. La marge de fluctuation du Libor à trois mois est maintenue à 0%-0,25% (voir pages 34 ss).
- Mai** Le 19 mai, la Banque nationale annonce, avec d'autres banques centrales, la reconduction de l'accord sur l'or. Le quatrième accord sur l'or prend effet le 27 septembre, à la fin de l'accord en vigueur, et sera réexaminé dans cinq ans (voir page 73).
- Juin** Lors de l'examen du 19 juin de la situation économique et monétaire, la Banque nationale décide de maintenir le cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro. Elle souligne qu'elle continuera de le faire prévaloir avec toute la détermination requise. A cette fin, elle achètera, si nécessaire, des devises en quantité illimitée et est prête à prendre en tout temps des mesures supplémentaires en cas de besoin. La marge de fluctuation du Libor à trois mois demeure à 0%-0,25% (voir pages 34 ss).
- Le 23 juin, la Banque nationale publie la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse au premier trimestre, établies selon les nouvelles normes du MBP6 (voir page 110).

Le 7 juillet, la Banque nationale publie les critères révisés pour l'admission de titres dans ses pensions. L'adaptation des critères d'éligibilité permet de garantir que l'ensemble des titres admis par la BNS dans ses pensions seront également considérés comme des actifs liquides de haute qualité au sens de l'ordonnance révisée sur les liquidités. Les changements prennent effet le 1^{er} janvier 2015 (voir page 50).

Juillet

Le 21 juillet, la Banque nationale et la Banque populaire de Chine (PBC) signent un accord de swap bilatéral. La PBC octroie par ailleurs à la BNS un quota d'investissement en renminbis, permettant à cette dernière de procéder à des placements sur le marché obligataire chinois (voir page 57).

Dans son communiqué du 13 août, la Banque nationale indique qu'elle a déterminé le 16 juin 2015, par voie de décision, que Raiffeisen est un groupe financier d'importance systémique au sens de la loi sur les banques (voir page 86).

Août

Le 9 septembre, le prix Carl Menger, créé conjointement par la Banque nationale suisse, la Banque fédérale d'Allemagne et la Banque nationale d'Autriche en hommage à l'économiste autrichien, est décerné pour la première fois. Hélène Rey est la toute première personne à recevoir cette distinction. Ce prix récompense une personnalité scientifique pour un travail de recherche exceptionnel dans le domaine de la macroéconomie monétaire et internationale (voir page 23).

Septembre

Lors de l'examen du 18 septembre de la situation économique et monétaire, la Banque nationale décide de maintenir le cours plancher inchangé à 1,20 franc pour 1 euro. Elle indique qu'elle continuera de le faire prévaloir avec toute la détermination requise. A cette fin, elle est prête à acheter des devises en quantité illimitée et à prendre immédiatement des mesures supplémentaires en cas de besoin. La marge de fluctuation du Libor à trois mois est maintenue à 0%-0,25% (voir pages 34 ss).

Le 30 novembre, le peuple suisse rejette l'initiative populaire «Sauvez l'or de la Suisse (initiative sur l'or)» (voir page 40).

Novembre

Décembre

Lors de l'examen du 11 décembre de la situation économique et monétaire, la Banque nationale décide de maintenir le cours plancher inchangé à 1,20 franc pour 1 euro. Elle confirme qu'elle continuera de le faire prévaloir avec toute la détermination requise et qu'elle est prête, si nécessaire, à acheter des devises en quantité illimitée et à prendre immédiatement des mesures supplémentaires en cas de besoin. La marge de fluctuation du Libor à trois mois est maintenue à 0% - 0,25% (voir pages 34 ss).

Le 18 décembre, la Banque nationale introduit un taux d'intérêt négatif sur les avoirs en compte de virement afin de rendre les placements en francs moins attrayants et de soutenir le cours plancher. Ce taux, fixé à -0,25%, doit s'appliquer à partir du 22 janvier 2015. Dans le même temps, la Banque nationale étend la marge de fluctuation assignée au Libor, désormais comprise entre -0,75% et 0,25%. La BNS souligne qu'elle est prête, si nécessaire, à acheter des devises en quantité illimitée et à prendre des mesures supplémentaires en vue de faire prévaloir le cours plancher (voir page 54).

Janvier 2015

Le 15 janvier 2015, la Banque nationale abolit le cours plancher. Parallèlement, elle abaisse de 0,5 point la marge de fluctuation du Libor à trois mois, désormais comprise entre -1,25% et -0,25%, et adapte le taux d'intérêt appliqué à compter du 22 janvier 2015 aux avoirs en comptes de virement, le fixant à -0,75%. La forte baisse de taux vise à amortir les effets de la suppression du cours plancher et à rendre les placements en francs moins attrayants. La Banque nationale indique qu'elle continuera de prendre en compte la situation sur le marché des changes et interviendra au besoin sur ce marché (voir pages 42 s.).

2

Organes de la Banque et conseils consultatifs régionaux

Etat le 1^{er} janvier 2015

CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 2012-2016)

Jean Studer	avocat, président du Conseil de banque, président du Comité de nomination, membre du Comité de rémunération, 2007/2012 ¹
* Olivier Steimer	président du conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise, vice-président du Conseil de banque, président du Comité de rémunération, membre du Comité de nomination, 2009/2012 ¹
* Monika Bütler	professeure d'économie à l'Université de Saint-Gall, membre du Comité de rémunération, 2010/2012 ¹
Alfredo Gysi	président du conseil d'administration de BSI SA, président du Comité des risques, 2011/2012 ¹
* Heinz Karrer	président d'économiesuisse (Fédération des entreprises suisses), membre du Comité d'audit, 2014 ¹
* Daniel Lampart	économiste en chef et premier secrétaire de l'Union syndicale suisse, membre du Comité des risques, 2007/2012 ¹
Christoph Lengwiler	professeur et directeur de l'Institut de services financiers de Zoug (Institut für Finanzdienstleistungen Zug; IFZ) de la Haute école de Lucerne, président du Comité d'audit, 2012 ¹
Shelby R. du Pasquier	avocat et associé de Lenz & Staehelin, membre du Comité des risques, 2012 ¹
Laura Sadis	conseillère d'Etat, cheffe du Département des finances et de l'économie du canton du Tessin, 2007/2012 ¹
Ernst Stocker	conseiller d'Etat, chef de la Direction de l'économie publique du canton de Zurich, membre du Comité d'audit, 2010/2012 ¹
* Cédric Pierre Tille	professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, membre du Comité de nomination, 2011/2012 ¹

Conformément à la LBN (art. 40, al. 1), les membres du Conseil de banque sont de nationalité suisse.

* Elu/e par l'Assemblée générale.

1 Année de la première nomination ou élection et année de la nomination ou de l'élection la plus récente au Conseil de banque.

PRINCIPAUX LIENS D'INTÉRÊTS DES MEMBRES DU CONSEIL DE BANQUE

Les informations relatives aux principaux liens d'intérêts des membres du Conseil de banque sont disponibles sur Internet à l'adresse www.snb.ch, La BNS/Organes de surveillance et de direction/Conseil de banque.

ORGANE DE RÉVISION

(Période administrative 2014-2015)

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

DIRECTION GÉNÉRALE

(Période administrative 2009-2015)

Thomas J. Jordan	président de la Direction générale, chef du 1 ^{er} département, Zurich
Jean-Pierre Danthine	vice-président de la Direction générale, chef du 2 ^e département, Berne
Fritz Zurbrügg	membre de la Direction générale, chef du 3 ^e département, Zurich

Conformément à la LBN (art. 44, al. 1), les membres de la Direction générale sont de nationalité suisse et ont leur domicile en Suisse.

DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE

(Période administrative 2009-2015)

Thomas J. Jordan	président de la Direction générale, chef du 1 ^{er} département, Zurich
Jean-Pierre Danthine	vice-président de la Direction générale, chef du 2 ^e département, Berne
Fritz Zurbrügg	membre de la Direction générale, chef du 3 ^e département, Zurich
Thomas Moser	membre suppléant de la Direction générale, 1 ^{er} département, Zurich
Thomas Wiedmer	membre suppléant de la Direction générale, 2 ^e département, Berne
Dewet Moser	membre suppléant de la Direction générale, 3 ^e département, Zurich

Conformément à la LBN (art. 44, al. 1 et 3), les membres de la Direction générale et leurs suppléants sont de nationalité suisse et ont leur domicile en Suisse.

PRINCIPAUX LIENS D'INTÉRÊTS DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE

Les informations relatives aux principaux liens d'intérêts des membres de la Direction générale élargie sont disponibles sur Internet à l'adresse www.snb.ch, La BNS/Organes de surveillance et de direction/Direction générale élargie.

DIRECTION

Liste des membres de la direction:
www.snb.ch, La BNS/Organes de surveillance et de direction/Direction.

CONSEILS CONSULTATIFS RÉGIONAUX

(Période administrative 2012-2016)

Genève	Patrick Pillet, Genève, directeur de Pillet SA, président
	Nicolas Brunschwig, associé de Brunschwig & Cie SA
	Carole Hubscher Clements, présidente du conseil d'administration de Caran d'Ache SA
Mittelland	Jean-Marc Jacot, Chief Executive Officer de Parmigiani Fleurier SA, président
	Stephan Maeder, copropriétaire de Bernensis Hotel AG et directeur de l'hôtel Carlton-Europe, Interlaken
	Josef Maushart, président du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Fraisa Holding AG
	Peter Schmid, directeur de la Région de vente Berne et membre de la direction Retail de Coop
Suisse centrale	Hans Marfurt, directeur de TRUMPF Maschinen AG, président
	Thomas Herbert, Chief Executive Officer de Schild AG
	Norbert Patt, Chief Executive Officer de Bergbahnen Engelberg-Trübsee-Titlis AG
	Sandro Alberto Vanoli, Chief Executive Officer de C. Vanoli Generalunternehmung AG
Suisse du Nord-Ouest	Stefano Patrignani, directeur de la coopérative Migros Bâle, président
	Thomas Ernst, délégué du conseil d'administration et Chief Executive Officer du groupe ETAVIS
	Thomas Knopf, délégué du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Fiege Logistik (Schweiz) AG
Suisse italienne	Lorenzo Emma, directeur de la Coopérative Migros Tessin, président
	Alessandra Alberti, directrice de Chocolat Stella SA
	Roberto Ballina, membre du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Tensol Rail SA
Suisse orientale	Andreas Züllig, directeur de l'hôtel Schweizerhof Lenzerheide, président
	Andreas Schmidheini, copropriétaire et Chief Executive Officer de Varioprint SA
	Christoph Tobler, membre du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Sefar Holding SA
	Franziska A. Tschudi Sauber, déléguée du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Wicor Holding AG
Vaud-Valais	Paul Michellod, directeur général de FMV SA, président
	Hélène Béguin, Membre du Conseil d'administration de KPMG Holding SA et Head of National Market Western Switzerland de KPMG SA
	Aude Pugin Toker, directrice administrative et financière d'Apco Technologies SA
Zurich	Isabelle Welton-Lalive d'Epinay, directrice des ressources humaines, membre du Group Executive Committee de Zurich Compagnie d'Assurances SA, présidente
	Patrick Candrian, Chief Commercial Officer et membre de la direction de Flughafen Zürich AG
	Valentin Vogt, président du conseil d'administration de Burckhardt Compression Holding SA

3 Organigramme

Etat le 1^{er} janvier 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORGANE DE RÉVISION

CONSEIL DE BANQUE

RÉVISION INTERNE

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE

COLLÈGE DES SUPPLÉANTS

1^{er} DÉPARTEMENT

Secrétariat général

Secrétariat des organes de la Banque

Communication

Documentation

Coordination de la recherche et éducation économique

Affaires économiques

Analyses de politique monétaire

Prévisions d'inflation

Conjoncture

Coopération monétaire internationale

Relations monétaires internationales

Coopération avec des banques centrales

Commerce international et mouvements de capitaux

Statistique

Balance des paiements et Comptes financiers de la Suisse

Statistique bancaire

Publications et banques de données

Affaires juridiques

Compliance

Personnel et prévoyance

Personnel

Institution de prévoyance

Immeubles et services

2^e DÉPARTEMENT

Stabilité financière

Système bancaire

Banques d'importance systémique

Surveillance

Billets et monnaies

Assistance technique des opérations

Approvisionnement et logistique centralisée

Circulation de numéraire Est

Circulation de numéraire Ouest

Comptabilité

Controlling

Gestion des risques

Risques opérationnels et sécurité

3^e DÉPARTEMENT

Marchés monétaire et des changes

Marché monétaire

Devises et or

Gestion des actifs

Risques de taux d'intérêt

Risques d'entreprise

Opérations bancaires

Palements

Back office

Gestion de la clientèle et des données

Informatique

Applications de banque centrale

Gestion interne

Systèmes d'informations statistiques et économiques

Infrastructure

Analyse des marchés financiers

Singapour

Sauf mention contraire, les publications et autres moyens d'information sont aussi disponibles sur www.snb.ch, Publications.

RAPPORT DE GESTION

Le *Rapport de gestion* paraît chaque année, début avril, en français, en allemand, en italien et en anglais.

RAPPORT SUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Le *Rapport sur la stabilité financière* contient une appréciation de la stabilité du secteur bancaire suisse. Il paraît chaque année en anglais au mois de juin, puis en français et en allemand au mois d'août.

BULLETIN TRIMESTRIEL

Le *Bulletin trimestriel* comprend le rapport sur la politique monétaire, destiné à la Direction générale pour l'examen trimestriel de la situation économique et monétaire, et l'appréciation portée sur les tendances conjoncturelles par les délégués aux relations avec l'économie régionale. Il est publié à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre, en français et en allemand; sa version anglaise paraît sous forme électronique uniquement.

La partie *Tendances conjoncturelles* est également disponible séparément, sous forme électronique uniquement, en français, en allemand, en italien et en anglais.

DONNÉES IMPORTANTES DE POLITIQUE MONÉTAIRE

La Banque nationale publie chaque semaine sur son site les *Données importantes de politique monétaire* en français, en allemand et en anglais. Il s'agit des taux d'intérêt de référence de la BNS, des Swiss Average Rates ainsi que de données portant sur les avoirs à vue à la BNS et sur les réserves minimales.

**BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES ET
BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES BANCAIRES**

Le *Bulletin mensuel de statistiques économiques* présente les principales données économiques suisses et étrangères sous forme de graphiques et de tableaux. La version bilingue allemand/français paraît sur papier et sous forme électronique, la version allemand/anglais, sous forme électronique seulement.

Le *Bulletin mensuel de statistiques bancaires* contient des données détaillées provenant des statistiques bancaires. Il est également bilingue et paraît chaque mois, sous forme électronique uniquement, en versions allemand/français et allemand/anglais. Une version allemand/français paraît sur papier une fois par trimestre.

LES BANQUES SUISSES

La publication *Les banques suisses* est un ouvrage de référence qui contient de nombreux tableaux statistiques détaillés ainsi qu'un commentaire sur la structure et l'évolution du secteur bancaire suisse. Les données reposent pour l'essentiel sur la statistique de fin d'année de la Banque nationale. Cet ouvrage paraît chaque année, au mois de juin, en français, en allemand et en anglais.

COMPTES FINANCIERS DE LA SUISSE

Les *Comptes financiers de la Suisse* présentent les relations financières (volume et structure des actifs et passifs financiers) entre les différents secteurs économiques du pays et entre ces secteurs et l'étranger. Le rapport paraît chaque année, à l'automne, en français, en allemand et en anglais.

BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTÉRIEURE NETTE ET INVESTISSEMENTS DIRECTS

Le rapport *Balance des paiements et position extérieure nette de la Suisse* est publié chaque année en août. La balance des paiements décrit l'évolution des transactions économiques entre la Suisse et l'étranger. Quant à la position extérieure nette, elle présente l'évolution des actifs à l'étranger, des passifs envers l'étranger et de la position nette de la Suisse.

La publication *Investissements directs* commente l'évolution des investissements directs suisses à l'étranger et des investissements directs étrangers en Suisse. Elle paraît chaque année en décembre.

Les deux publications ci-dessus sont disponibles en français, en allemand et en anglais.

En 2014, la balance des paiements et la position extérieure nette ont été adaptées aux nouvelles normes internationales du FMI. C'est pourquoi les rapports y afférents n'ont exceptionnellement pas été publiés cette année.

SNB ECONOMIC STUDIES, SNB WORKING PAPERS ET SNB RESEARCH UPDATE

La Banque nationale publie, à intervalles irréguliers, des articles et travaux de recherche économique dans ses *Swiss National Bank Economic Studies* et ses *Swiss National Bank Working Papers*. La langue de parution est en général l'anglais. Le *Swiss National Bank Research Update* présente chaque semestre un aperçu des travaux de recherche et des activités scientifiques en cours à la Banque nationale. Il paraît uniquement en anglais, et seulement sous forme électronique.

SÉRIES CHRONOLOGIQUES HISTORIQUES

Les *Séries chronologiques historiques* approfondissent différents thèmes de politique monétaire sur une longue période et fournissent les données correspondantes. Cette publication paraît à intervalles irréguliers, en langues française, allemande et anglaise.

BANQUE NATIONALE SUISSE 1907-2007

L'ouvrage commémoratif paru à l'occasion du centenaire de la Banque nationale retrace l'histoire de cette dernière et traite de différents sujets portant sur la politique monétaire. Il est vendu en librairie dans les langues italienne et anglaise (les versions allemande et française sont épuisées).

Les versions électroniques peuvent être consultées dans les quatre langues sur www.snb.ch, La BNS/Histoire/Publications.

LA BANQUE NATIONALE SUISSE À BERNE – UNE CHRONIQUE ILLUSTRÉE

L'ouvrage *La Banque nationale suisse à Berne – Une chronique illustrée* a été publié en collaboration avec la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) à l'occasion du centenaire de l'inauguration du bâtiment principal sis au numéro 1 de la Place fédérale à Berne. Cette publication bilingue (allemand/français) peut être commandée auprès de la SHAS (www.gsk.ch), et sa version électronique, consultée sur www.snb.ch, La BNS/Histoire/Publications.

LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN BREF

La brochure *La Banque nationale suisse en bref* décrit les tâches, l'organisation et les fondements juridiques des activités de la Banque nationale. Elle paraît en français, en allemand, en italien et en anglais.

RAPPORT SUR L'ENVIRONNEMENT

Le *Rapport sur l'environnement* présente les données et les chiffres repères relatifs à la consommation de ressources et aux émissions de gaz à effet de serre de la Banque nationale. Il décrit aussi les fondements de la gestion de l'environnement mise en œuvre par la Banque, sa stratégie de lutte contre le réchauffement climatique ainsi que les mesures et projets destinés à améliorer sa performance environnementale. Il est publié en français et en allemand.

EXPOSÉS

Les membres de la Direction générale prennent position sur des questions de politique monétaire dans des exposés. Ceux-ci sont publiés sur www.snb.ch, Pages recommandées/Conférences. Ils paraissent généralement en français, en allemand ou en anglais, avec un résumé dans les trois langues.

GLOSSAIRE

Le *Glossaire* explique les principaux termes du monde de la finance et de la politique monétaire. Il peut être consulté sur www.snb.ch en français, en allemand, en italien et en anglais.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Les *Questions et réponses*, qui peuvent être consultées sur le site www.snb.ch, à la rubrique Grand public, traitent de thèmes importants relatifs à la Banque nationale. Elles sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais.

ICONOMIX

iconomix est une offre de formation économique proposée par la Banque nationale. Elle comprend un matériel d'enseignement varié, à télécharger ou à commander. Elle s'adresse principalement aux enseignants du degré secondaire II (gymnases et écoles professionnelles) qui donnent des cours sur l'économie et la société. Elle est aussi accessible au grand public et disponible sur le site www.iconomix.ch en français et en allemand; certains contenus sont également proposés en italien et en anglais.

AUTRES MOYENS D'INFORMATION

La brochure *La monnaie, c'est quoi en fait?* présente, dans un langage simple, les activités de la Banque nationale. Elle est conçue pour l'enseignement du cycle moyen et du degré secondaire I.

La brochure *La Banque nationale et l'incontournable argent* présente l'institut d'émission et ses tâches. Elle est destinée aux étudiants suivant l'enseignement du degré secondaire I ou une formation professionnelle, ainsi qu'au grand public.

L'ABC de la Banque nationale suisse est un lexique des principaux termes du monde de la Banque nationale et de l'argent.

Le contenu des brochures ci-dessus peut être consulté au format PDF à la page Internet *Le monde de la Banque nationale* (www.snb.ch, Publications / Publications sur la BNS).

Le court métrage *La Banque nationale et la monnaie* (DVD) présente les caractéristiques de l'argent.

Le court métrage *La Banque nationale et sa politique monétaire* (DVD) présente la mise en œuvre au quotidien de la politique monétaire et décrit les fondements de celle-ci.

Tous ces moyens d'information sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais.

COMMANDES

Banque nationale suisse, Bibliothèque

E-mail: library@snb.ch

Téléphone: +41 58 631 11 50

Courrier postal: case postale, 8022 Zurich

Adresse: Fraumünsterstrasse 8, 8001 Zurich

Laupenstrasse 18, 2^e étage, 3008 Berne

5 Adresses

SIÈGES

Berne	Bundesplatz 1 Case postale 3003 Berne	Téléphone: +41 58 631 00 00 Fax: +41 58 631 50 00 E-mail: snb@snb.ch
	Guichet de la BNS pendant les travaux de transformation: Bank EEK, Amthausgasse 14; du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00	
Zurich	Börsenstrasse 15 Case postale 8022 Zurich	Téléphone: +41 58 631 00 00 Fax: +41 58 631 50 00 E-mail: snb@snb.ch

REPRÉSENTATIONS

Bâle	Freie Strasse 27 Case postale 4001 Bâle	Téléphone: +41 58 631 40 00 E-mail: basel@snb.ch
Genève	Rue de la Croix-d'Or 19 Case postale 1211 Genève 3	Téléphone: +41 58 631 40 20 E-mail: geneve@snb.ch
Lausanne	Avenue de la Gare 18 Case postale 1001 Lausanne	Téléphone: +41 58 631 40 10 E-mail: lausanne@snb.ch
Lucerne	Münzgasse 6 Case postale 6000 Lucerne 7	Téléphone: +41 58 631 40 40 E-mail: luzern@snb.ch
Lugano	Via Pioda 6 Case postale 6901 Lugano	Téléphone: +41 58 631 40 60 E-mail: lugano@snb.ch
Saint-Gall	Neugasse 43 Case postale 9004 Saint-Gall	Téléphone: +41 58 631 40 70 E-mail: st.gallen@snb.ch

AGENCES

La Banque nationale suisse a également des agences, gérées par des banques cantonales, dans les localités suivantes: Altdorf, Appenzell, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Liestal, Lucerne, Sarnen, Schaffhouse, Schwyz, Sion, Stans et Zoug.

SUCCESSALE

Singapour	8 Marina View #35-02 Asia Square Tower 1 Singapore 018960	Téléphone: +65 65 80 8888 E-mail: singapore@snb.ch
------------------	---	---

BIBLIOTHÈQUE

Berne	Laupenstrasse 18 3008 Berne	Téléphone: +41 58 631 11 40 Fax: +41 58 631 51 84 E-mail: library@snb.ch
Zurich	Fraumünsterstrasse 8 8001 Zurich	Téléphone: +41 58 631 11 50 Fax: +41 58 631 50 48 E-mail: library@snb.ch

INTERNET

www.snb.ch

6

Abréviations et différences dans les totaux

CHIFFRES ARRONDIS

Les chiffres figurant dans le compte de résultat, le bilan et les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent par conséquent ne pas correspondre exactement à la somme des composantes.

Un zéro (0 ou 0,0) représente une valeur arrondie. Il signifie une valeur inférieure à la moitié de l'unité utilisée (zéro arrondi).

Un tiret (-) signifie une valeur rigoureusement nulle (néant).

ABRÉVIATIONS

AGE	Accords généraux d'emprunt
al.	alinéa
art.	article
AUD	dollar australien
BCE	Banque centrale européenne
BNS	Banque nationale suisse
BRI	Banque des Règlements Internationaux
CAD	dollar canadien
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire
CCCT	créance comptable à court terme
CDS	swap de défaillance (<i>credit default swap</i>)
ch.	chiffre
CLS	Continuous Linked Settlement
CMF	Comité des marchés financiers
CMFI	Comité monétaire et financier international
CN	comptes nationaux
CO	code des obligations
CPE	Comité de politique économique
CPIM	Comité sur les paiements et les infrastructures de marché
CSFM	Comité sur le système financier mondial
Cst.	Constitution fédérale
CSSP	Comité des statistiques et de la politique statistique
DFF	Département fédéral des finances
DKK	couronne danoise
DTS	droits de tirage spéciaux
EUR	euro
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
FFRPC	fonds fiduciaire du FMI pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
FMI	Fonds monétaire international
GAAP	Generally Accepted Accounting Principles
GBP	livre sterling
GP	commandité (<i>general partner</i>)
HQLA	actifs liquides de haute qualité (<i>high quality liquid assets</i>)
Ibor	taux interbancaire offert (<i>interbank offered rate</i> : Libor, Tibor et Euribor)
ICE	Intercontinental Exchange
IPC	indice suisse des prix à la consommation
ISDA	International Swaps and Derivatives Association
JPY	yen
KRW	won sud-coréen
LB	loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (loi sur les banques)

LBN	loi sur la Banque nationale
LCH	LCH Clearnet Ltd
LCR	<i>liquidity coverage ratio</i>
let.	lettre
Libor	London Interbank Offered Rate
LIMF	loi sur l'infrastructure des marchés financiers
LP	commanditaire (<i>limited partner</i>)
LSR	loi sur la surveillance de la révision
LUMMP	loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement
MBP	Manuel de la balance des paiements
NAE	Nouveaux accords d'emprunt
NSDD	Norme spéciale pour la diffusion des données
OBN	ordonnance de la Banque nationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFL	Office fédéral du logement
OFS	Office fédéral de la statistique
OICV	Organisation internationale des commissions de valeurs
ORAb	ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse
PBC	Banque populaire de Chine (People's Bank of China)
PCB	Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
PIB	produit intérieur brut
ROrg	Règlement d'organisation de la Banque nationale suisse
RPC	Recommandations relatives à la présentation des comptes
RWA	actifs pondérés en fonction des risques (<i>risk weighted assets</i>)
SARON	Swiss Average Rate Overnight
SCI	système de contrôle interne
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEK	couronne suédoise
SGD	dollar de Singapour
SIC	Swiss Interbank Clearing
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
TLAC	<i>total loss absorbing capacity</i>
UO	unité d'organisation
USD	dollar des Etats-Unis